



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ArcelorMittal

Question au Gouvernement n° 657

Texte de la question

ARCELORMITTAL

**Mme la présidente** . La parole est à M. Manuel Bompard.

**M. Manuel Bompard** . Monsieur le premier ministre, allez-vous abandonner les salariés d'ArcelorMittal ? Ils sont mobilisés aujourd'hui contre la suppression de plus de 600 emplois. Certains sont présents dans les tribunes. Je leur apporte tout notre soutien dans ce combat d'intérêt général. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, Dem, GDR et sur quelques bancs des groupes RN, EPR et HOR.*)

Il ne s'agit pas seulement de sauver des emplois, mais aussi de défendre la possibilité de produire de l'acier en France. Or Mittal refuse d'investir pour décarboner la production. Il en a pourtant les moyens puisqu'il a versé 12 milliards à ses actionnaires au cours des dernières années.

La décarbonation doit intervenir avant 2030 et il faut quatre ans pour la réaliser. C'est donc maintenant que tout se joue ! Sinon, toute la filière disparaîtra, emportant plus de 60 000 emplois. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

L'attentisme est une stratégie délibérée pour fermer tous les sites en France. Arrêtez de nous faire croire que vous pouvez ramener Mittal à la raison alors qu'il a pour unique objectif de vous faire cracher encore plus d'argent public pour remplir les poches de ses actionnaires !

Pendant que vous gesticulez, le groupe se dépêche de supprimer les emplois indispensables au maintien de l'activité. Si Mittal veut partir, qu'il s'en aille ! Les salariés peuvent faire sans lui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. François Ruffin applaudit également.*)

Vous avez la responsabilité de sauver la production d'acier en France. Le Royaume-Uni, le Kazakhstan, l'Italie l'ont fait. Qu'attendez-vous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Après Sarkozy et Gandrange en 2008, après Hollande et Florange en 2012 (Exclamations sur les bancs du groupe RN), les salariés d'ArcelorMittal en ont assez des promesses sans lendemain, des mots creux, des trahisons. Ils veulent des actes. Nous aussi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Alors, monsieur le premier ministre, allez-vous nationaliser ArcelorMittal ou serez-vous le fossoyeur de la production d'acier en France ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.*)

**Un député du groupe RN** . Paroles ! C'est vous, les fossoyeurs de la France !

**Un député du groupe EPR** . La meute a parlé !

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire.

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire* . Je vous prie de bien vouloir excuser mon collègue, Marc Ferracci, ministre chargé de l'industrie et de l'énergie, qui ne peut être présent aujourd'hui.

**M. Fabien Di Filippo** . Ce n'est pas grave ! Il ne nous manque pas !

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée* . Les annonces d'ArcelorMittal sont une mauvaise nouvelle pour les sites français. Comme vous, j'ai une pensée pour les ouvriers d'Arcelor qui sont inquiets, veulent retourner à l'usine et avoir un horizon clair. Nous le savons tous, la sidérurgie européenne traverse une crise majeure : elle est frappée de plein fouet par la concurrence internationale et la surcapacité mondiale.

**M. Ugo Bernalicis** . Ça ne s'appelle pas une crise, ça s'appelle le libéralisme !

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée* . Entre 2018 et 2023, la production européenne a chuté de 20 %. En 2024, la demande sur le marché européen était encore faible, ce qui a conduit à la décision d'ArcelorMittal, que l'on ne peut que regretter.

**M. Ugo Bernalicis** . Nous n'avons pas besoin d'un état des lieux ! Vous, qu'allez-vous faire ?

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée* . Aucun site français n'est menacé de fermeture après les annonces du groupe.

**Une députée du groupe LFI-NFP** . Mensonge !

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée* . L'État attend désormais qu'ArcelorMittal précise sa stratégie à moyen terme en France et confirme ses projets d'investissement, en particulier pour le site de Dunkerque. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.)*

Nous ne pouvons pas empêcher l'entreprise d'améliorer sa compétitivité en réduisant le nombre de postes (« Oh ! » sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et GDR), mais nous devons exiger qu'en contrepartie elle présente sa vision de long terme afin de garantir la pérennité de sa présence en France.

**M. Aurélien Le Coq**. Mais vous faites quoi ?

**M. Ugo Bernalicis**. C'est vous qui n'avez pas de vision de long terme !

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée* . Nous veillerons également à ce que le plan de sauvegarde de l'emploi s'accompagne d'un reclassement des salariés dans le bassin d'emploi. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.)*

**M. Aurélien Le Coq**. Vous abandonnez les ouvriers !

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée* . Le gouvernement sera ferme et attentif à toutes les décisions du groupe, à ses investissements et aux attentes des salariés. (« Honteux ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Manuel Bompard.

**M. Manuel Bompard** . Les salariés d'ArcelorMittal n'ont rien à faire de vos mots et de votre compassion.

**M. Fabien Di Filippo** . Dans ce cas, ne posez pas de question !

**M. Manuel Bompard** . Ils veulent des actes ! Nationalisez ArcelorMittal pour maintenir la capacité de produire de l'acier en France ! *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. - Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent ce dernier.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Manuel Bompard](#)

**Circonscription** : Bouches-du-Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 657

**Rubrique** : Entreprises

**Ministère interrogé** : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

**Ministère attributaire** : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2025